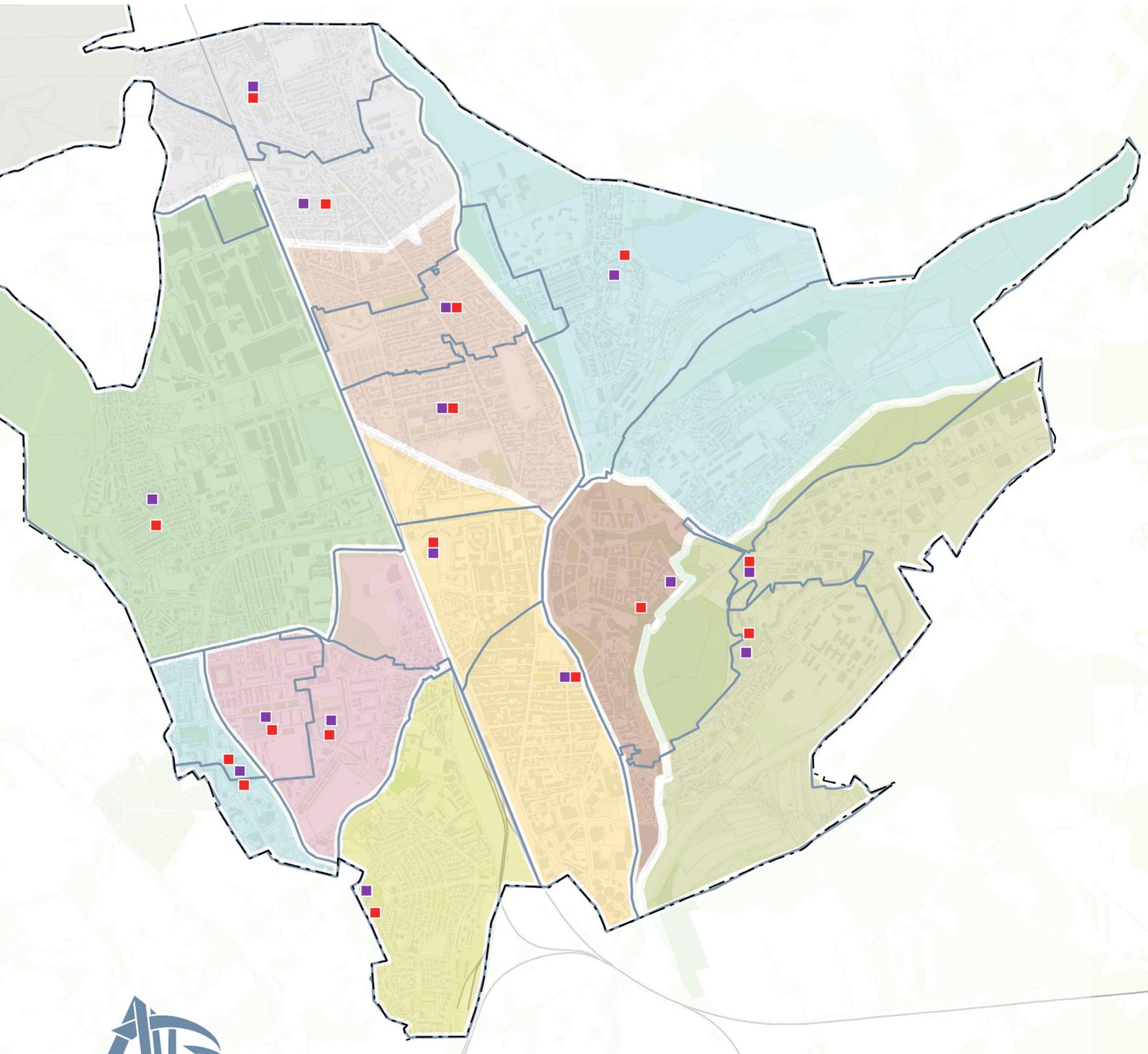


# Analyse du patrimoine scolaire de Belfort

## Projections et propositions stratégiques



# sommaire

Introduction.....	3
<b>Partie I : Les projections des effectifs scolaires 2023-2024 .....</b>	<b>5</b>
<b>1. Un contexte démographique défavorable.....</b>	<b>7</b>
• La population Belfortaine .....	7
• La démographie scolaire.....	8
<b>2. Les projections d'effectifs scolaires de la rentrée 2020 à 2023.....</b>	<b>9</b>
2.1. Méthode des projections d'effectifs scolaires à Belfort.....	9
• Les projections des effectifs en école maternelle.....	9
• Les projections des effectifs en école élémentaire.....	10
• L'impact des nouveaux programmes de logements sur les effectifs .....	10
2.2. Les résultats pour les 4 prochaines rentrées.....	13
Conclusion : Une baisse des effectifs scolaires à anticiper .....	14
Chiffres à retenir .....	15
<b>Partie II : Stratégie patrimoniale des écoles de Belfort.....</b>	<b>17</b>
<b>1. Des options pour la rationalisation de l'offre d'accueil.....</b>	<b>18</b>
• Une nouvelle carte scolaire du quartier des Résidences .....	18
• Une réflexion à l'échelle des quartiers Jean-Jaurès, Belfort-Nord et Miotte-Forges .....	20
• Une anticipation de la carte scolaire à l'échelle du quartier des Glacis .....	22
• Des options pour la rationalisation de l'offre d'accueil : des scénarios plus ou moins ambitieux.....	24
<b>2. Des orientations pour améliorer les écoles et leur fonctionnement ....</b>	<b>26</b>
• Une « désimperméabilisation » et une végétalisation des cours d'écoles (îlots de fraîcheur) .....	26
• Des aménagements pour apaiser les itinéraires cyclables et piétons .....	26
• Une préservation et une mise en valeur du patrimoine architectural .....	27
• Un besoin d'amélioration de la fonctionnalité et de la qualité d'usage.....	28
<b>3. L'Exemple de Châlons-en-Champagne .....</b>	<b>28</b>
• Un contexte démographique identique .....	28
• Un contexte structurel et financier commun aux villes moyennes .....	28
• Les études menées dressent un état des lieux proche de celui de Belfort ...	29
• La refonte de la carte scolaire .....	29
• Les points de vigilance issus de l'expérience châlonnaise .....	29
<b>Conclusion.....</b>	<b>31</b>

# Introduction

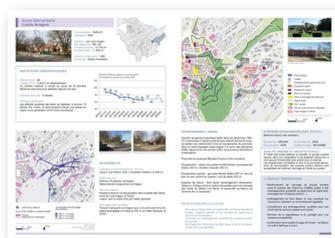
Depuis plusieurs années, l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort apporte au service Éducation de la Ville de Belfort son expertise sur les effectifs scolaires. L'analyse de la tendance actuelle révèle une baisse continue du nombre d'élèves dans les écoles belfortaines. Cette situation peut conduire à une inadéquation entre les équipements scolaires existants, leur besoin et la fréquentation réelle.

La Ville de Belfort s'est par ailleurs engagée dans une politique de réhabilitation progressive de ses groupes scolaires.

Le présent document rappelle la situation démographique, dresse une prospective, et propose une stratégie quant à l'avenir de l'ensemble du patrimoine scolaire de la ville. L'objectif visé est un rééquilibrage des besoins de la ville et une rationalisation du fonctionnement général, tant au travers de la carte scolaire que des bâtiments eux-mêmes.

De plus, l'observation de Châlons-en-Champagne, ville présentant un contexte similaire à celui de Belfort, peut aider à orienter les choix.

## En complément



D'une part, un document complémentaire à celui-ci propose un **recueil de fiches de synthèse** sur la situation pour chacune des 31 écoles (effectif, démographie, accessibilité, contexte urbain...).

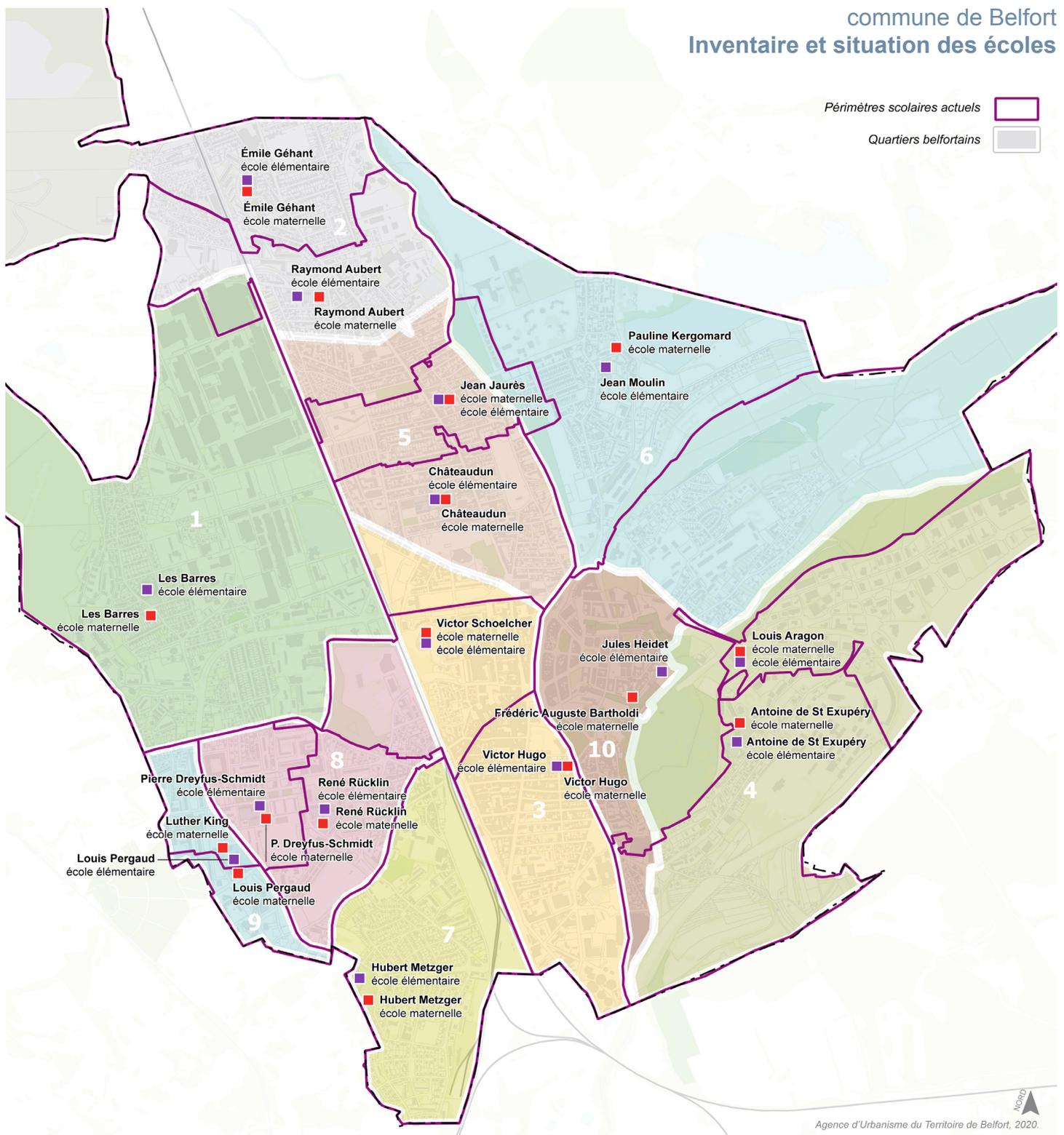


D'autre part, le site internet de l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort ([www.autb.fr](http://www.autb.fr)) propose, dans son menu des Ressources, une rubrique consacrée à des **albums photographiques**. L'un de ces albums traite des écoles de la ville de Belfort par une sélection de photos :

<https://www.flickr.com/photos/autb/albums/72157714298554733>



# Les projections des effectifs scolaires 2023-2024



**1** Quartier Les Barres - Le Mont  
■ école maternelle Les Barres  
■ école élémentaire Les Barres

**2** Quartier Belfort Nord  
■ école maternelle Raymond Aubert  
■ école élémentaire Raymond Aubert  
■ école maternelle Émile Géhant  
■ école élémentaire Émile Géhant

**3** Quartier Centre-ville - faubourg de Montbéliard  
■ école maternelle Victor Hugo  
■ école élémentaire Victor Hugo  
■ école maternelle Victor Schoelcher  
■ école élémentaire Victor Schoelcher

**4** Quartier Glacis du Château  
■ école maternelle Louis Aragon  
■ école élémentaire Louis Aragon  
■ école maternelle Antoine de St-Exupéry  
■ école élémentaire Antoine de St-Exupéry

**5** Quartier Jean Jaurès - Châteaudun  
■ école maternelle Châteaudun  
■ école élémentaire Châteaudun  
■ école maternelle Jean Jaurès  
■ école élémentaire Jean Jaurès

**6** Quartier Miotte - Forges  
■ école maternelle Pauline Kergomard  
■ école élémentaire Jean Moulin

**7** Quartier Pépinière  
■ école maternelle Hubert Metzger  
■ école élémentaire Hubert Metzger

**8** Quartier Résidences-Bellevue  
■ école maternelle Pierre Dreyfus-Schmidt  
■ école élémentaire Pierre Dreyfus-Schmidt  
■ école maternelle René Rücklin  
■ école élémentaire René Rücklin

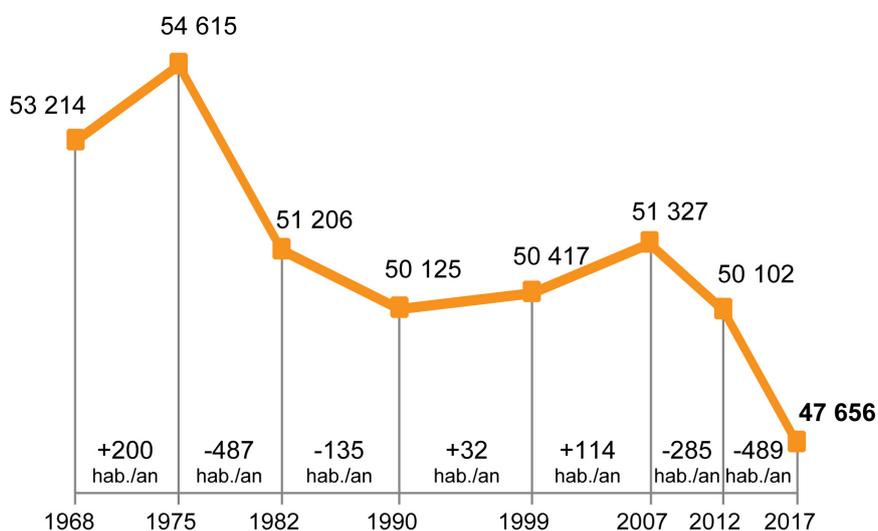
**9** Quartier Résidences-La Douce  
■ école maternelle Luther King  
■ école maternelle Louis Pergaud  
■ école élémentaire Louis Pergaud

**10** Quartier Vieille-ville - Le Fourneau  
■ école maternelle Frédéric-Auguste Bartholdi  
■ école élémentaire Jules Heidet

# 1. Un contexte démographique défavorable

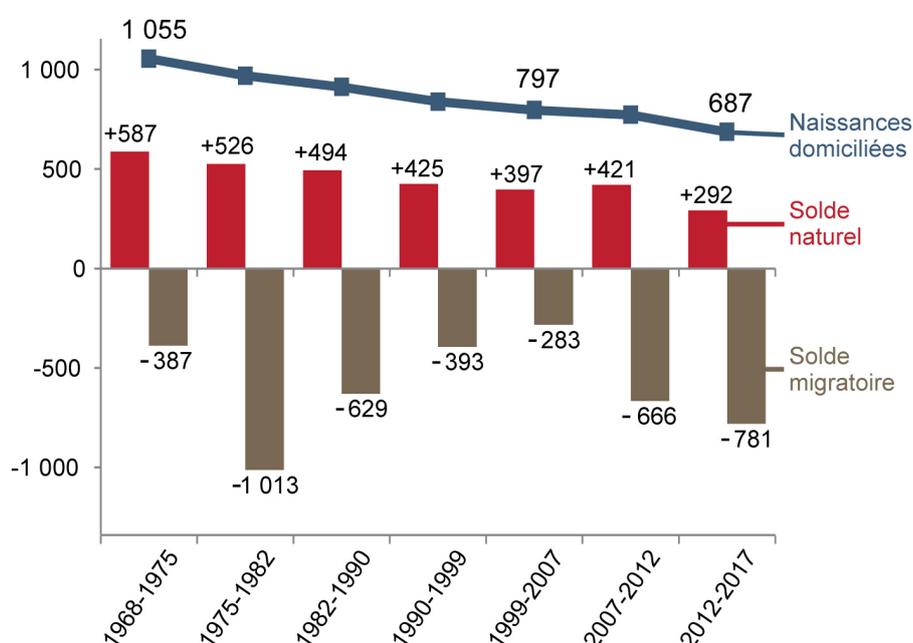
## • La population Belfortaine

Évolution de la population de la ville de Belfort de 1968 à 2017 (source : INSEE 2017)



Au 1er janvier 2017, la Ville de Belfort compte 47 656 habitants. **Depuis 2012, les pertes de population de la ville de Belfort se sont accélérées** : -489 habitants par an contre -285 par an entre 2007 et 2012. Il s'agit d'une tendance observée dans de nombreuses villes moyennes françaises.

L'évolution de la population de Belfort depuis 1968 (source : INSEE 2017)



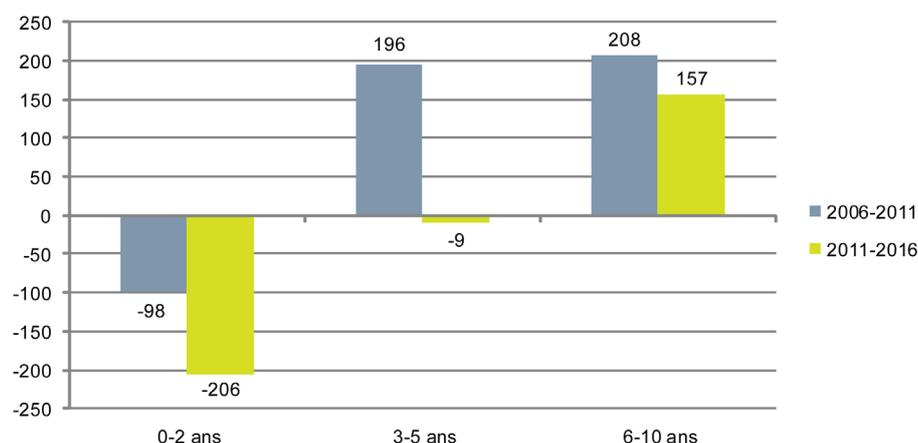
L'évolution de la population résulte de l'effet conjugué du solde naturel (différence entre les naissances et les décès) et du solde migratoire (différence entre les arrivées et départs de population).

La ville de Belfort dispose toujours d'un **solde naturel positif** mais qui **fléchit en raison d'une baisse continue du nombre de naissances**.

En parallèle, le solde migratoire négatif depuis les années 60, s'est accentué depuis dix ans. Belfort perd annuellement plus de 700 personnes au jeu des mouvements résidentiels depuis 2007 et le solde naturel ne compense plus ce déficit migratoire.

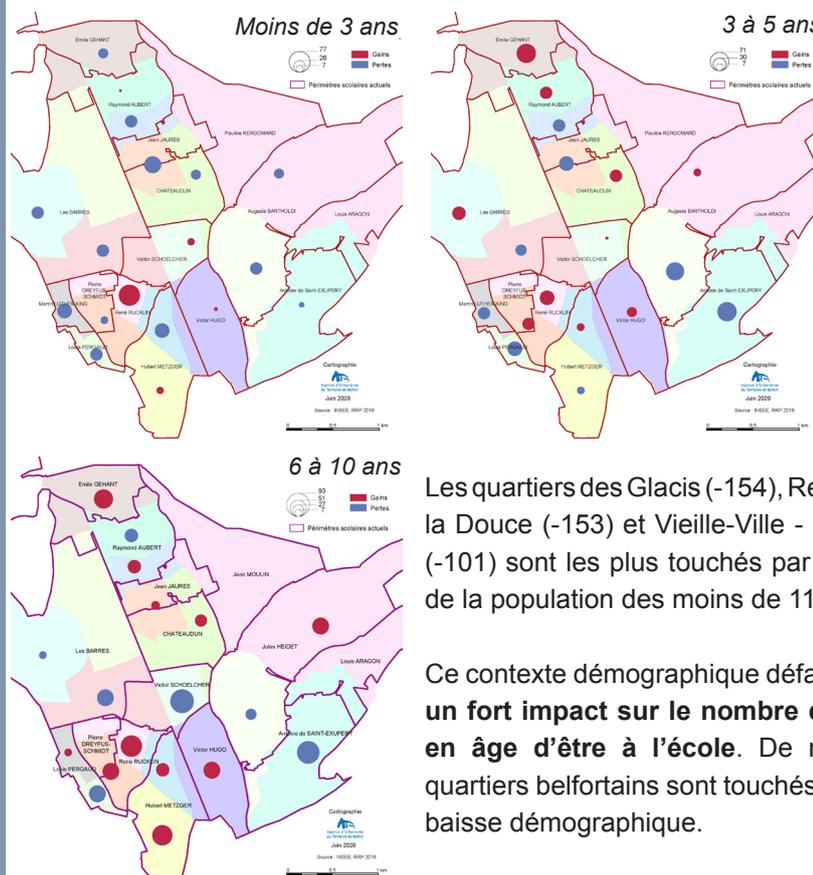
## • La démographie scolaire

L'évolution des moins de 11 ans entre 2006 et 2016 (source : INSEE 2016)



La baisse continue des naissances a un impact sur le nombre d'enfants en âge d'être à l'école. Les moins de 3 ans reculent : -206 enfants en 5 ans. L'évolution des 3-5 ans s'est inversée entre les périodes 2006-2011 et 2011-2016 : de +196 à -9 enfants. Les 6-10 ans poursuivent une légère croissance avec aussi des variations différentes selon les quartiers.

L'évolution des moins de 11 ans entre 2010 et 2015 par IRIS (en couleur sur la carte)



## 2. Les projections d'effectifs scolaires de la rentrée 2020 à 2023

### 2.1. Méthode des projections d'effectifs scolaires à Belfort

La projection de la population scolaire vise à prévoir les effectifs à scolariser pour les rentrées 2020, 2021, 2022 et 2023. Ces prévisions se font par école par école, et niveau par niveau.

La projection des effectifs scolaires est réalisée prend en compte rétrospectivement (à 3 ans) la situation de chaque établissement scolaire du premier degré (écoles maternelles et élémentaires). Un taux apparent de passage est appliqué (calculé par école et par niveau) avec donc une prise en compte du taux de scolarisation par tranches d'âges, des taux de passage et des dérogations. Ce taux est calculé sur la base de la moyenne des 3 dernières années.

#### • Les projections des effectifs en école maternelle

Un taux de fréquentation (moyenne des 3 dernières années) pour les projections d'effectifs des 2 et 3 ans, et la prise en compte des naissances domiciliées de chaque périmètre scolaire (données de l'état civil jusqu'en 2019) :

#### • Taux de fréquentation des 2 ans :

Nombre d'enfants scolarisés en cours / Nombre d'enfants nés dans le périmètre scolaire 2 ans auparavant.

*Pour 2020/2021, prise en compte des enfants nés en 2018.*

Constat de la scolarisation des 2 ans pour 2019-2020

	<b>Naissances 2017</b>	<b>Constat</b>	<b>Scolarisation</b>	<b>Naissances 2018</b>
Pierre Dreyfus-Schmidt	30	16	53 %	30
Louis Pergaud	17	11	65 %	15
René Rucklin	41	14	34 %	46
Martin Luther king	31	22	71 %	23
Hubert Metzger	37	13	35 %	49
Victor Schoelcher	45	7	16 %	42
Les Barres	40	9	23 %	53
Saint Exupery	42	25	60 %	40
Emile Géhant	34	7	21 %	25
Jean Jaurès	47	6	13 %	49
<b>Total</b>	<b>364</b>	<b>130</b>	<b>36 %</b>	<b>372</b>

• **Taux de fréquentation des 3 ans :**

Nombre d'enfants scolarisés en cours / Nombre d'enfants nés dans le périmètre scolaire 3 ans auparavant.

Pour 2020/2021, prise en compte des enfants nés en 2017.

Constat de la scolarisation des 3 ans pour 2018-2019

	<b>Naissances 2016</b>	<b>Constat</b>	<b>Scolarisation théorique</b>	<b>Naissances 2017</b>
Pierre DREYFUS-SCHMIDT	35	34	97%	30
Martin LUTHER KING	44	31	70%	31
Émile GÉHANT	33	21	64%	34
Antoine de ST-EXUPÉRY	46	44	96%	42
René RUCKLIN	43	33	77%	41
Louis PERGAUD	18	21	117%	17
Les BARRES	44	33	75%	40
Victor HUGO	59	46	78%	55
Hubert METZGER	54	36	67%	37
Pauline KERGOMARD	28	24	86%	30
F-Auguste BARTHOLDI	41	32	78%	38
CHÂTEAUDUN	29	25	86%	28
Victor SCHOELCHER	44	26	59%	45
Raymond AUBERT	46	42	91%	58
Jean JAURÈS	50	32	64%	47
<b>Total</b>	<b>614</b>	<b>480</b>	<b>78%</b>	<b>573</b>

• **Pour les 4 et 5 ans**, les projections s'effectuent par glissement des niveaux (moyenne sur les 3 dernières années).

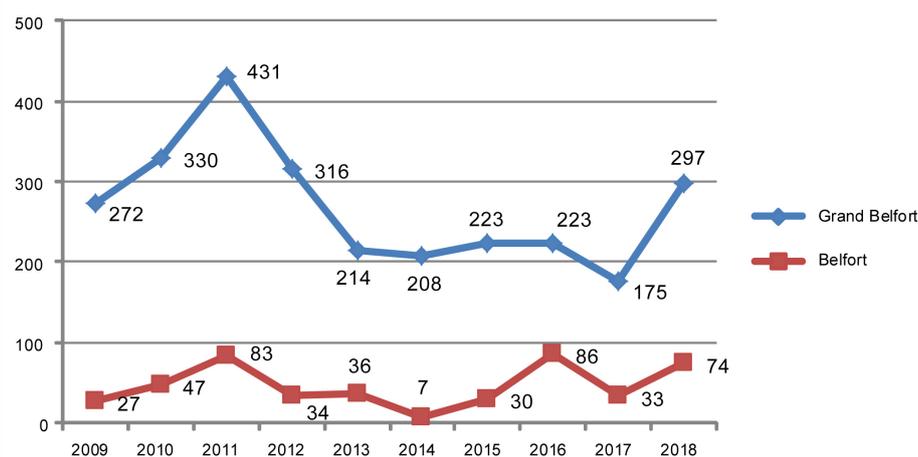
• **Les projections des effectifs en école élémentaire**

Les projections s'effectuent par glissement des niveaux avec prise en compte d'un **taux apparent de passage**. Les effectifs scolaires par école et par niveau sont estimés par glissement de génération en prenant en compte rétrospectivement (à 3 ans) la situation de chaque école élémentaire et de chaque niveau.

• **L'impact des nouveaux programmes de logements sur les effectifs scolaires**

La prévision à 4 ans nécessaire à la définition de la carte scolaire va devoir intégrer les apports d'enfants liés aux constructions récentes. La construction neuve est dans un cycle de plus faible intensité en raison de la crise financière et de la conjoncture économique.

La production de logements à Belfort et dans le Grand Belfort depuis 2009



Source : MEEM/CGDD/SOeS/DREAL, Sit@del, logements commencés, traitements AUTB

Historiquement, la ville de Belfort concentre l'habitat collectif et la construction de ce type d'habitat dans le département. La ville-centre subit donc les difficultés conjoncturelles de l'habitat collectif avec moins de 50 logements commencés par an depuis 10 ans.

Avec 74 logements commencés en 2018 et 121 en 2019 (jusqu'à septembre), la hausse de la construction à Belfort portée par des opérations d'envergure (la ZAC de l'Hôpital notamment) semble relancer la promotion immobilière.

**L'estimation se fait en 3 temps :**

- Estimation du nombre de personnes emménageant dans les constructions neuves selon la typologie (la prise en compte de la taille moyenne des ménages par logement collectif à Belfort de 1,88 et 2,40 pour un logement individuel) ;
- Estimation du nombre d'enfants emménageant dans les constructions neuves : cette estimation s'appuie sur un taux de peuplement décliné par âge ;
- Estimation du nombre d'enfants à scolariser dans les écoles : elle s'appuie sur un taux de scolarisation décliné par âge.

Répartition de cette population de Belfort par âge en 2016 et taux de scolarisation (source : INSEE)

Ages	Part de la population	Taux de scolarisation
2 ans	1,21 %	21 %
3 ans	1,36 %	83 %
4 ans	1,27 %	89 %
5 ans	1,30 %	94 %
6 ans	1,16 %	96 %
7 ans	1,16 %	
8 ans	1,20 %	
9 ans	1,18 %	
10 ans	1,29 %	

Le nombre d'enfants à scolariser issus des logements neufs répond ainsi à un calcul :

$$\text{Nombre d'enfants à scolariser} = \text{Nombre de logements livrés} \times \text{Taux de peuplement} \times \text{Taux de scolarisation}$$

*Les opérations immobilières à Belfort*

<b>Périmètre scolaire</b>	<b>Opération / Programme</b>	<b>Nombre de logements programmés ou estimés</b>	<b>Estimation du nombre d'enfants 2-10 ans à scolariser *</b>
Les Barres	Jardins du mont	59	11
	Stade du Mont	28	3
Pergaud	Secteur Dorey	69	13
Kergomard-Moulin	Parc-à-Ballons	32	5
	Parc-à-Ballons	200	19
	ancienne caserne	30	5
	Laiterie	120	11
Jean Jaurès	Panoramiques	15	2
	Parc-à-Ballons	75	7
	Serzian	65	6
Chateaudun	ZAC hôpital	250	24
Victor Hugo	Clos du Berceau	22	4
	Château Servin	17	3
	Ex-MAT	20	3
	Quai Keller	6	1
Aragon	Secteur Parant	100	11
Saint Exupéry	Haxo-Brosselette	12	3

*\*Taux appliqué en fonction de la faisabilité du programme (en cours de construction, engagé, en réflexion...)*

Avec les opérations d'habitat engagées ou en projet, entre 100 et 150 élèves supplémentaires pourraient être accueillis (estimation). Cependant, plusieurs opérations d'habitat à venir ne seront pas ciblées pour accueillir des familles avec des jeunes enfants (Jardins du Square, Clos du Berceau,...).

À plus long terme, les opérations d'envergure ont une influence plus forte sur la population d'un quartier et sa structure (ex : Hôpital, Laiterie, Dorey, Parc-à-Ballons...).

## 2.2. Les résultats pour les 4 prochaines rentrées

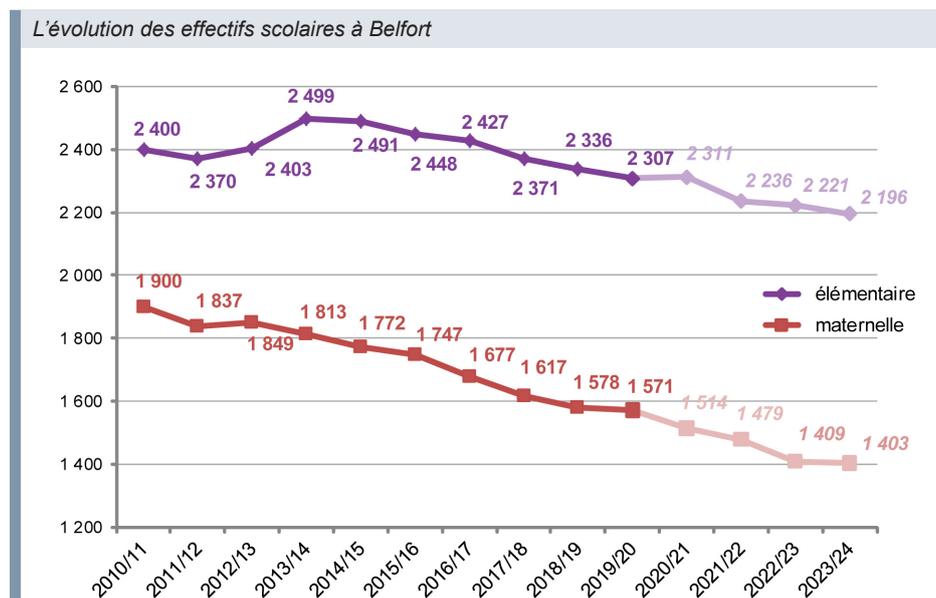
### Les écoles maternelles

	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	Evolution 2020-2024	
L. Aragon	83	83	80	82	77	-6	-7%
R. Aubert	113	115	112	109	102	-11	-10%
Les Barres	114	119	117	106	106	-8	-7%
F.A. Bartholdi	92	90	93	89	92	0	0%
Châteaudun	71	67	63	63	72	1	1%
P. Dreyfus-Schmidt	116	110	104	98	98	-18	-16%
E. Géhant	70	72	66	66	62	-8	-11%
V. Hugo	155	139	137	132	128	-27	-17%
J. Jaurès	79	82	94	85	83	4	5%
P. Kergomard	69	67	70	72	73	4	6%
M. Luther-King	123	106	100	95	92	-31	-25%
H. Metzger	132	121	122	115	119	-13	-10%
L. Pergaud	84	73	64	59	58	-26	-31%
R. Rucklin	121	116	110	105	104	-17	-14%
Saint-Exupéry	69	67	64	56	63	-6	-9%
V. Schoelcher	80	87	83	77	74	-6	-8%
<b>Belfort</b>	<b>1571</b>	<b>1514</b>	<b>1479</b>	<b>1409</b>	<b>1403</b>	<b>-168</b>	<b>-11%</b>

### Les écoles élémentaires (hors effectifs ULIS)

	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	Evolution 2020-2024	
Louis Aragon	66	70	68	71	71	5	8%
R. Aubert	163	163	154	147	155	-8	-5%
Les Barres	194	200	197	192	177	-17	-9%
Châteaudun	113	111	114	119	119	6	5%
P. Dreyfus-Schmidt	148	133	131	126	117	-31	-21%
Emile Géhant	87	84	73	67	66	-21	-24%
Jules Heidet	100	94	90	92	89	-11	-11%
Victor Hugo	289	307	286	290	296	7	2%
Jean Jaurès	117	115	101	116	129	12	10%
H. Metzger	201	212	225	228	218	17	8%
Jean Moulin	118	115	103	106	102	-16	-14%
L. Pergaud	280	273	274	261	263	-17	-6%
R. Rucklin	166	163	151	140	129	-37	-22%
St-Exupéry	120	134	132	133	139	19	16%
V. Schoelcher	145	137	137	133	126	-19	-13%
<b>Belfort</b>	<b>2307</b>	<b>2311</b>	<b>2236</b>	<b>2221</b>	<b>2196</b>	<b>-111</b>	<b>-5%</b>

## Conclusion : Une baisse des effectifs scolaires à anticiper



À la rentrée 2019, la Ville de Belfort comptabilise 3 878 élèves dans les écoles publiques. Depuis 2013-2014, les effectifs scolaires baissent régulièrement et continueront à diminuer au cours des prochaines années.

**En projection, les effectifs scolaires devraient diminuer de 279 élèves entre les rentrées 2019 et 2023, soit -7% en valeur relative.** Cette baisse concerne tant les écoles maternelles (- 168 élèves, -11%) que dans les écoles primaires (-111 élèves, -5%).

**La baisse importante de naissances observée depuis plusieurs années va donc impacter à court terme les écoles belfortaines,** notamment à la rentrée 2020 pour les écoles maternelles, en raison du décrochage du nombre de naissances (en dessous de 600 par an pour les enfants nés en 2017).

La baisse de la population et le déficit migratoire qui s'accroît illustrent que **la ville n'accueille pas suffisamment de familles avec enfants pour compenser cette baisse de naissances.** Avec les opérations d'habitat engagées ou en projet (ZAC de l'Hôpital, Parc-à-Ballons, Dorey...), entre 100 et 150 élèves supplémentaires pourraient être accueillis (estimation). Cependant, plusieurs opérations d'habitat à venir ne seront pas ciblées pour accueillir des familles avec des jeunes enfants (Jardins du Square, Clos du Berceau,...).

Deux quartiers de la Ville semblent se démarquer par le recul des effectifs scolaires :

- **Les Résidences** (-177 élèves d'ici 4 ans) et notamment le secteur Résidences la Douce.
- **Belfort Nord** (-48 élèves).

## Chiffres à retenir

- 47 656 habitants en 2017
- -3 671 habitants entre 2007 et 2017
- 484 naissances en 2019 (735 en 2009)
- 3 878 élèves en 2019-2020
- -279 élèves entre les rentrées 2019 et 2023 dont -168 élèves en maternelle et -111 en élémentaire



## Stratégie patrimoniale des écoles de Belfort

# 1. Des options pour la rationalisation de l'offre d'accueil

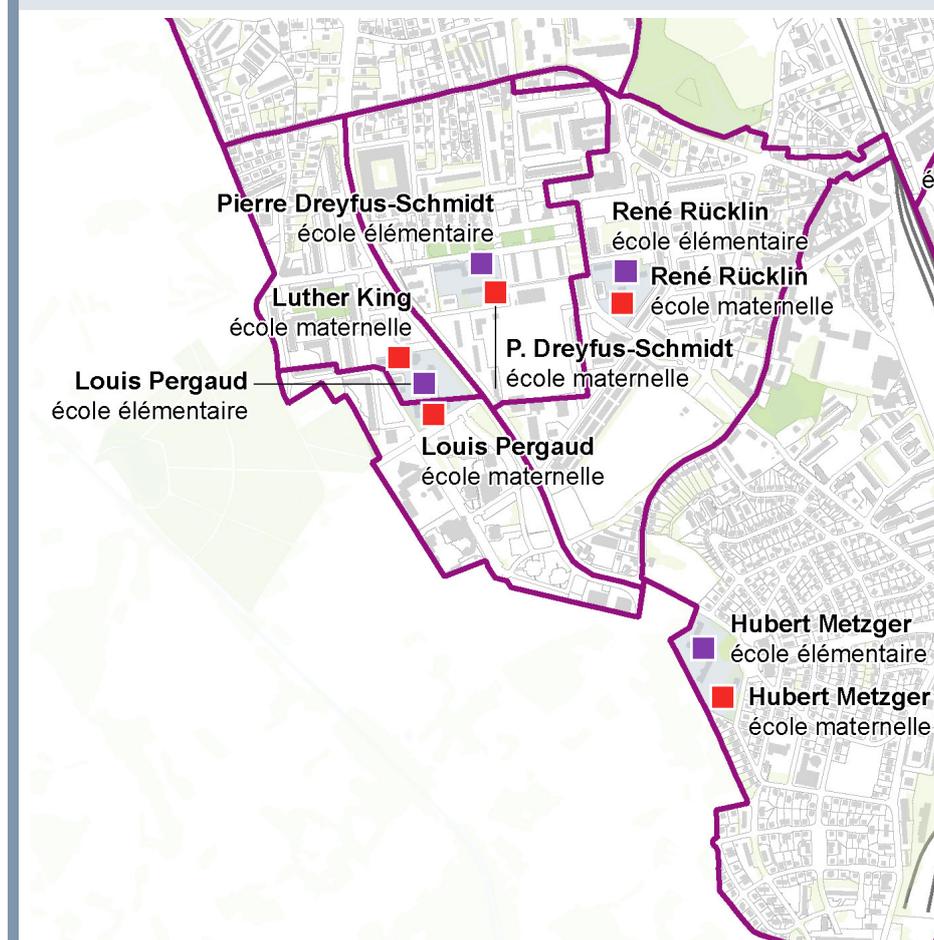
Les perspectives démographiques (avec l'intégration du potentiel d'élèves supplémentaires provenant des opérations d'habitat engagées ou en projet) et le diagnostic bâti montrent **des disparités fortes entre écoles dans plusieurs quartiers belfortains**. Une révision globale des périmètres scolaires permettrait d'exploiter au mieux la capacité de chaque école et donc de rationaliser l'offre d'accueil. Trois secteurs disposant d'une densité plus forte en écoles concentrent l'attention :

- Le quartier des Résidences ;
- Les quartiers Belfort Nord, Jean-Jaurès et Miotte-Forges ;
- Le quartier des Glacis du Château.

## UNE NOUVELLE CARTE SCOLAIRE DU QUARTIER DES RÉSIDENCES

Une réflexion s'impose sur la carte scolaire à l'échelle du quartier des Résidences en raison d'une baisse continue du nombre d'élèves (-177 élèves d'ici 4 ans) et d'une densité forte d'écoles possédant des caractéristiques et des dynamiques bien différentes : Dreyfus-Schmidt, Luther King, Pergaud et Rücklin.

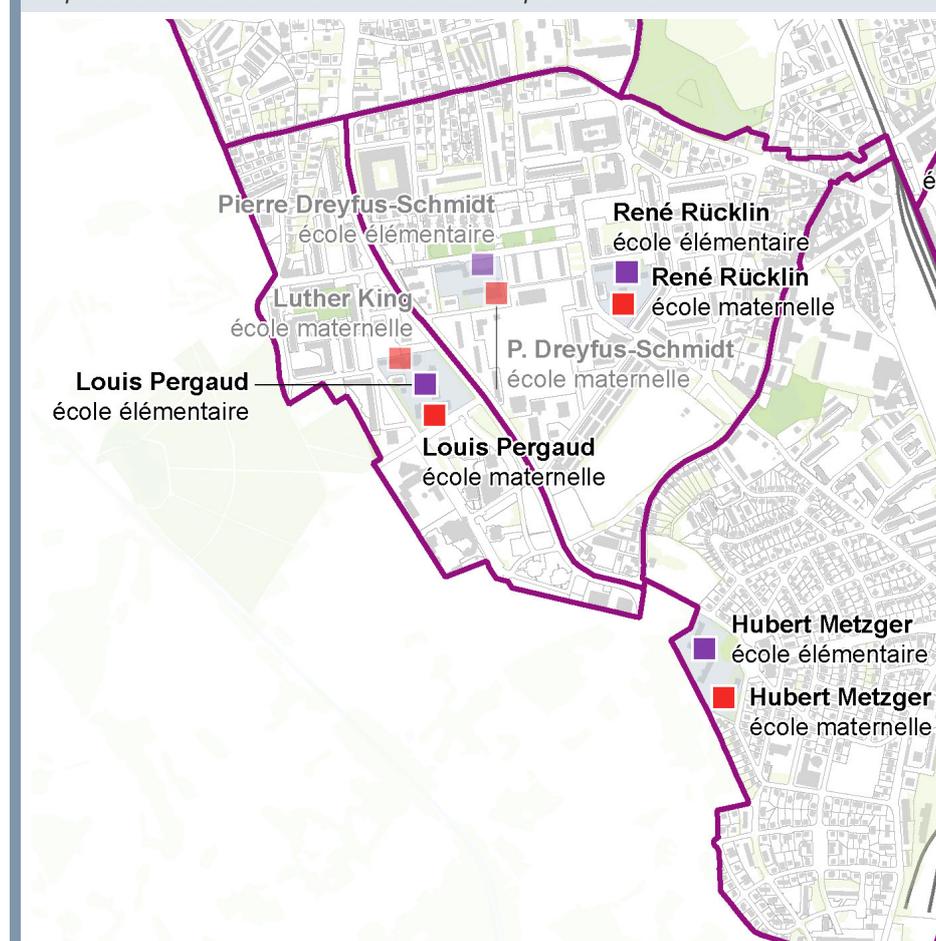
Situation actuelle de l'offre d'accueil dans le quartier des Résidences



Plusieurs pistes d'action se dégagent :

- **Le renforcement du périmètre scolaire du groupe scolaire Rücklin** en cours de rénovation afin d'optimiser la capacité d'accueil et ainsi amortir l'investissement consenti.
- **La fermeture d'une des deux écoles maternelles Pergaud et Luther King situées à l'ouest du boulevard Kennedy.** Par rapport au diagnostic bâti, Luther King semblerait davantage destinée à la fermeture (en raison d'une rénovation du bâtiment nécessaire).
- **À plus long terme, l'interrogation portera sur les groupes scolaires Dreyfus Schmidt et Pergaud** (un besoin de rafraîchissement général des locaux). Pour une réorganisation à l'échelle du quartier, **la prise en compte du boulevard Kennedy est indispensable.** Pour un juste équilibre territorial, il semble nécessaire de conserver un groupe scolaire à l'ouest du boulevard et un second à l'est qui serait donc Rücklin.
- À l'ouest du boulevard, l'école Pergaud pourrait être confortée. Cependant, des travaux de rénovation y seraient nécessaires. **L'option d'un nouveau groupe scolaire bien ancré dans le quartier pourrait voir le jour. De plus, ce nouvel équipement bénéficierait d'un cofinancement ANRU (NPNRU).** En position centrale dans le quartier des Résidences, l'école Dreyfus Schmidt pourrait être reconvertie en équipement structurant.

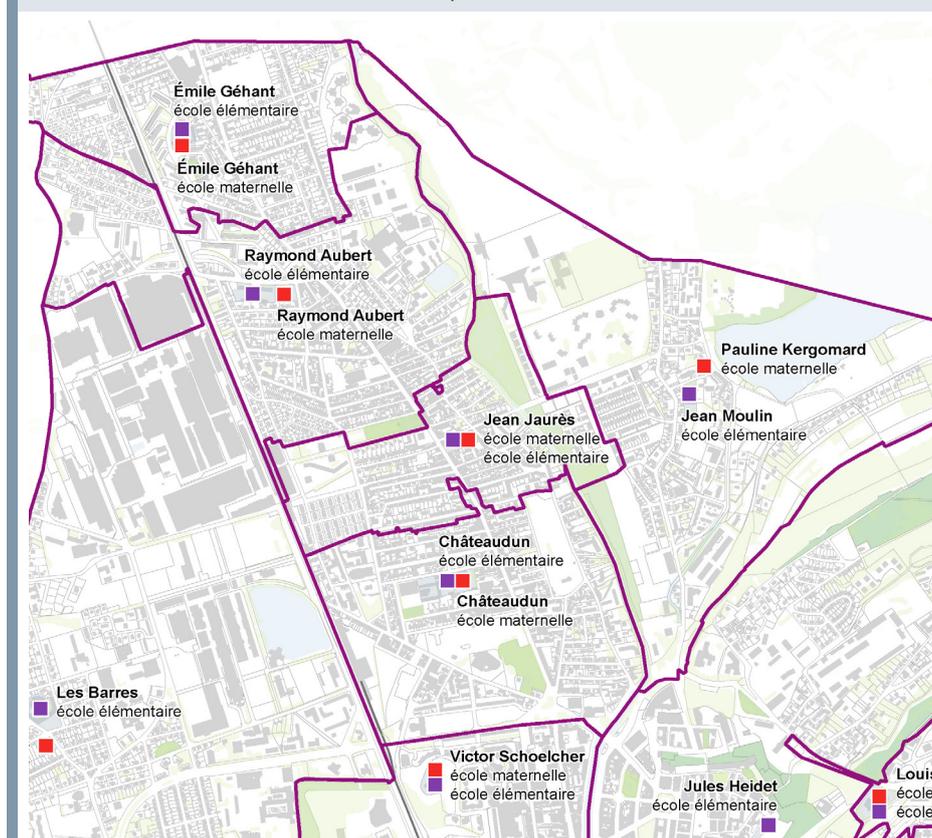
Propositions d'évolution de l'offre d'accueil dans le quartier des Résidences



## UNE RÉFLEXION À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS JEAN-JAURÈS, BELFORT-NORD ET MIOTTE-FORGES

Dans cette partie de la ville, il y a des oppositions de dynamique d'effectifs scolaires, de qualité du bâti et de fonctionnalité des écoles. De plus, cette partie de la ville concentre la majorité des opérations d'habitat engagées ou en projet (ZAC de l'Hôpital, Parc-à-Ballons,...). Il y a aussi une proximité entre les groupes scolaires : Géhant-Aubert et Jaurès-Châteaudun.

Situation actuelle de l'offre d'accueil dans la partie nord de Belfort



Plusieurs pistes d'intervention se dégagent :

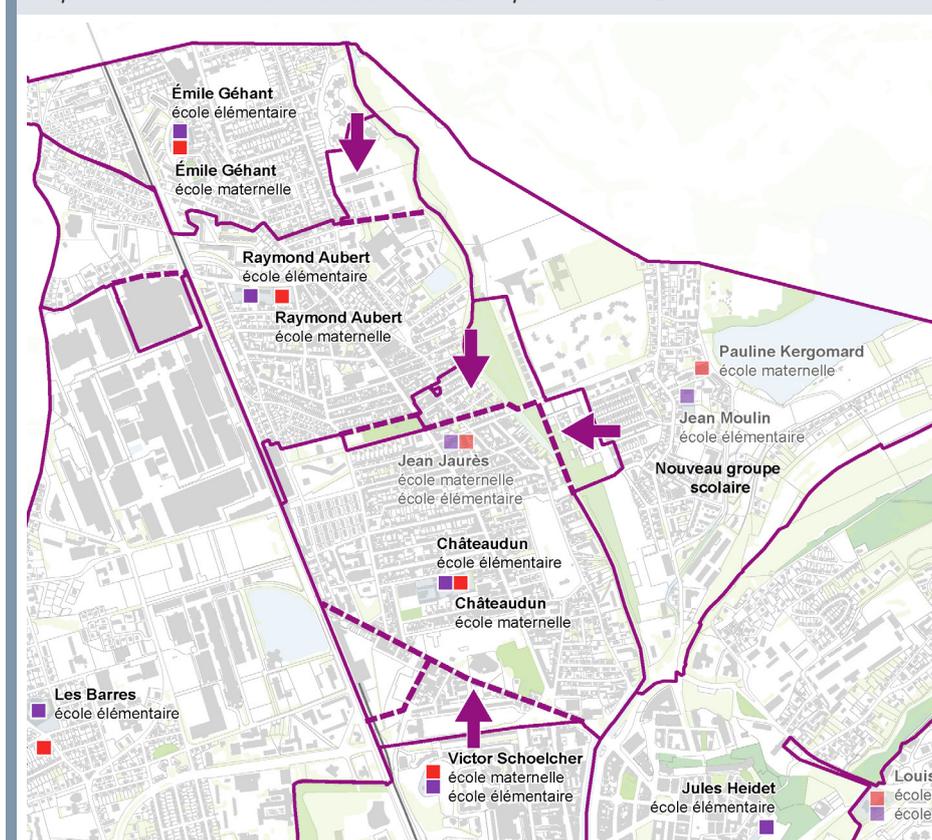
- **Un nouveau groupe scolaire sur le périmètre Kergomard-Moulin** au vu du diagnostic bâti (besoin de rénovation lourde pour les deux écoles) et de la transformation du quartier (plusieurs projets d'habitat significatifs). Le bâtiment de l'école Moulin mérite d'être conservé pour son architecture intéressante (par ses matériaux et ses ornements) et sa réhabilitation pour une autre vocation serait une opportunité intéressante. Pour une nouvelle école, il y a **plusieurs emprises foncières dans le quartier** (potentiel foncier identifié dans le PLU).
- **L'intégration de l'ensemble du Parc-à-Ballons dans le périmètre Kergomard-Moulin** / ou le maintenir mais avec une réflexion sur une liaison douce franchissant la Savoureuse au niveau de la rue Houbré (déjà envisagée par le passé).

- **La modification des périmètres à l'échelle du quartier Belfort Nord** en raison d'une baisse importante du nombre d'élèves surtout pour le groupe scolaire Géhant.

L'école élémentaire Géhant rénovée en 2013 semblerait en sous capacité (à voir avec le dédoublement de classes). Le périmètre pourrait être ainsi légèrement élargi.

- Dans un scénario plus volontariste (à plus long terme), **une fusion des périmètres Jean-Jaurès et Châteaudun avec pour effet la fermeture de l'école Jean-Jaurès**. D'autres périmètres pourraient être modifiés afin que Châteaudun puisse être en capacité d'accueillir l'ensemble des élèves du nouveau périmètre :
  - Le Parc à Ballons dans le périmètre Kergomard-Moulin.
  - L'extrémité nord-est (rue du lavoir, des lavandières...) dans le périmètre Raymond Aubert.
  - Le secteur de la Maison du Peuple (Bd de Tassigny, rue de Valenciennes...) dans le périmètre Schoelcher (école en excellent état).

Propositions d'évolution de l'offre d'accueil dans la partie Nord de Belfort

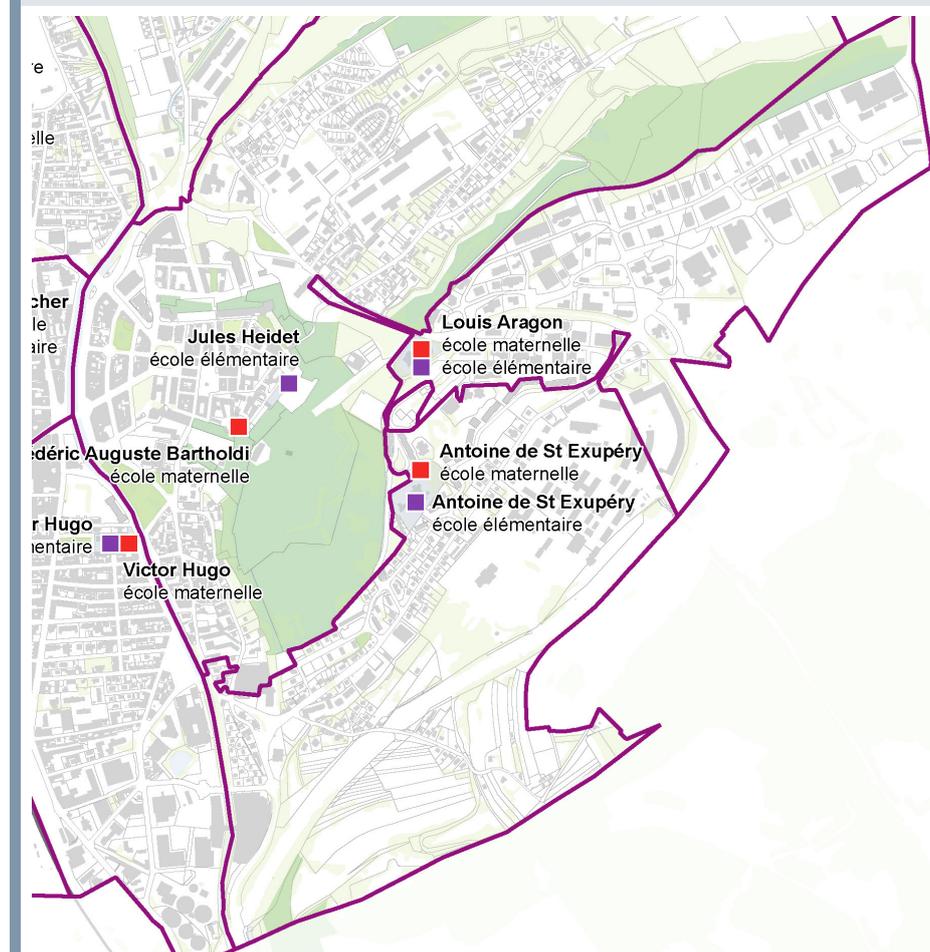


## UNE ANTICIPATION DE LA CARTE SCOLAIRE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER DES GLACIS DU CHÂTEAU

L'action sur ce secteur de la ville semble moins prioritaire par rapport aux deux précédents.

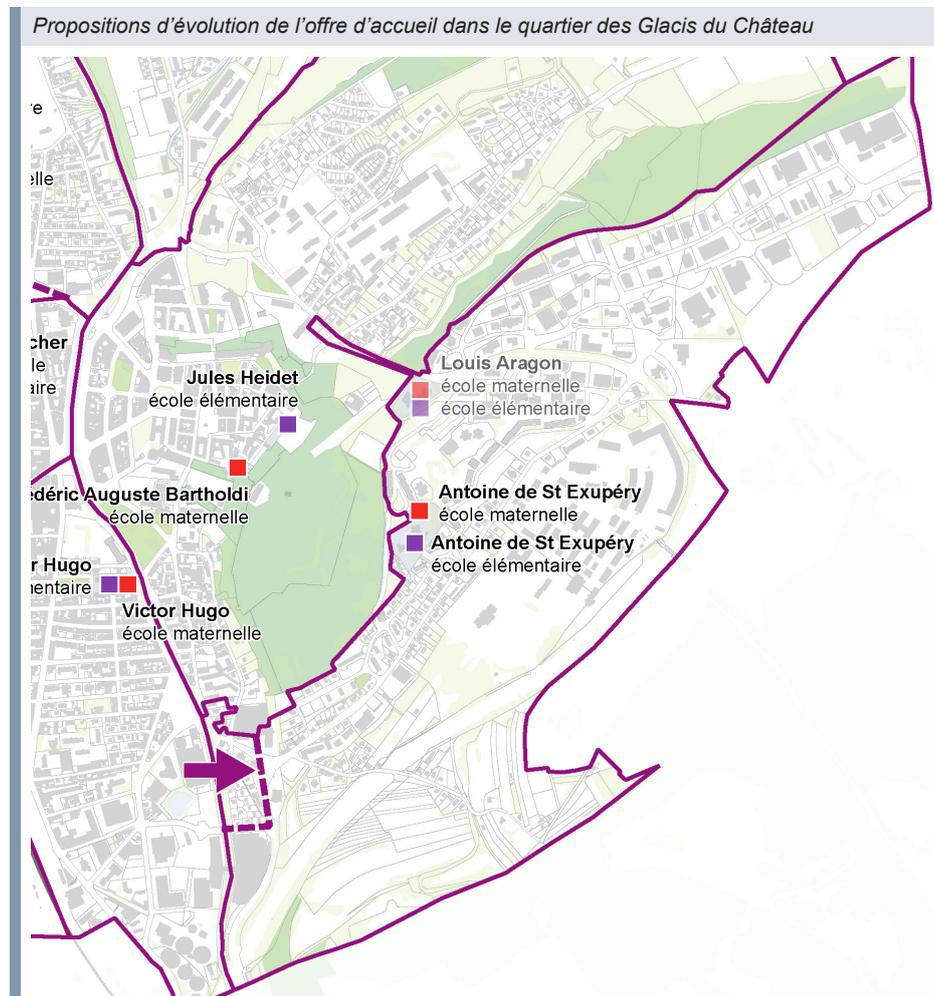
À moins de 500 mètres de distance, deux groupes scolaires Aragon et Saint-Exupéry accueillent les élèves du quartier des Glacis du Château. **Des difficultés fonctionnelles apparaissent** puisque l'école Saint-Exupéry ne dispose pas de restauration et d'accueil périscolaire et aurait besoin d'un rafraîchissement général de locaux (et sanitaires) tandis que l'école Aragon, localisée à l'extrémité nord du quartier, apparaît isolée du reste du quartier. Le périmètre scolaire Aragon englobe la ZAC de la Justice et seulement l'extrême nord du quartier résidentiel des Glacis du Château.

Situation actuelle de l'offre d'accueil dans le quartier des Glacis du Château

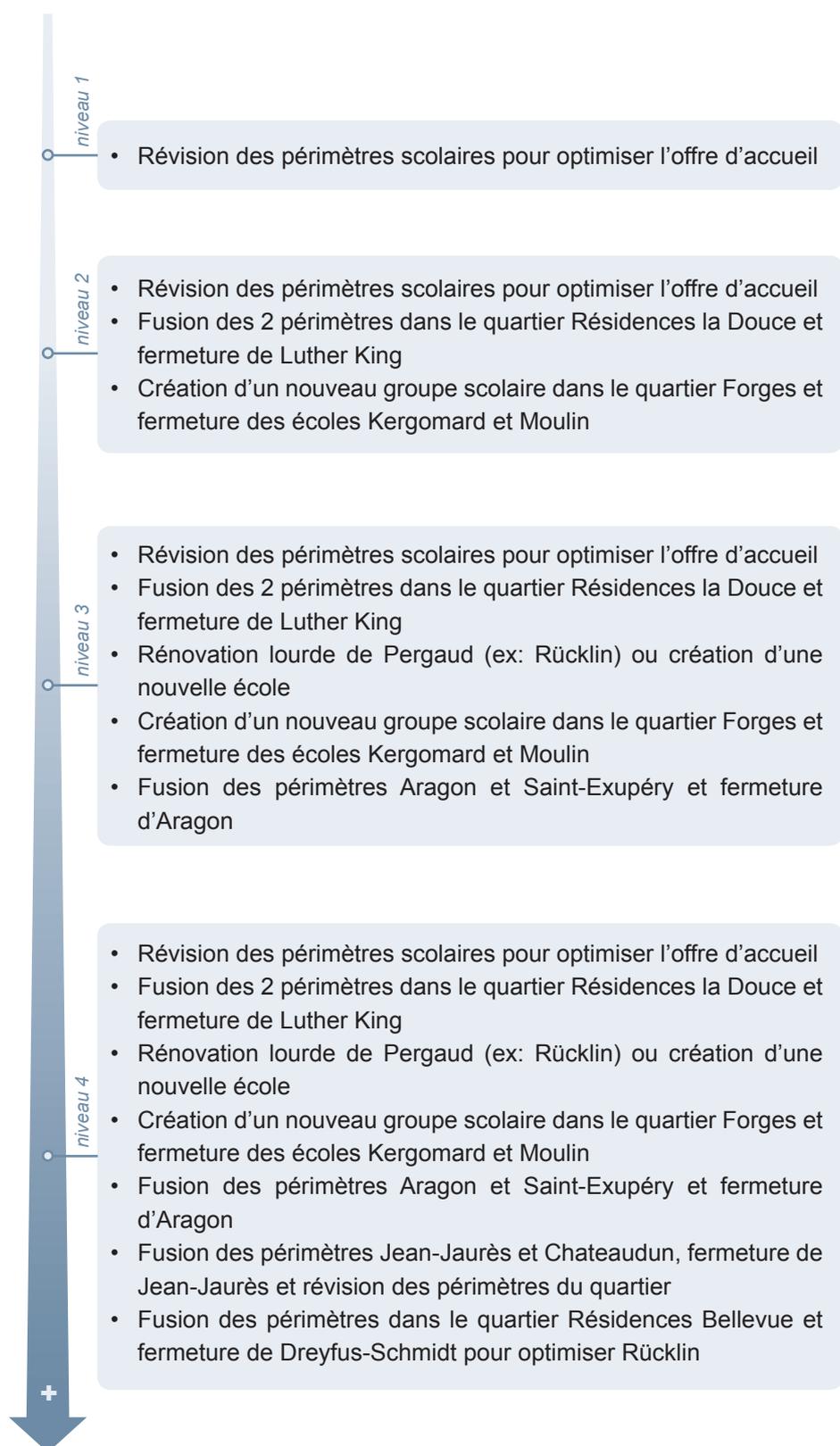


Plusieurs orientations se dégagent :

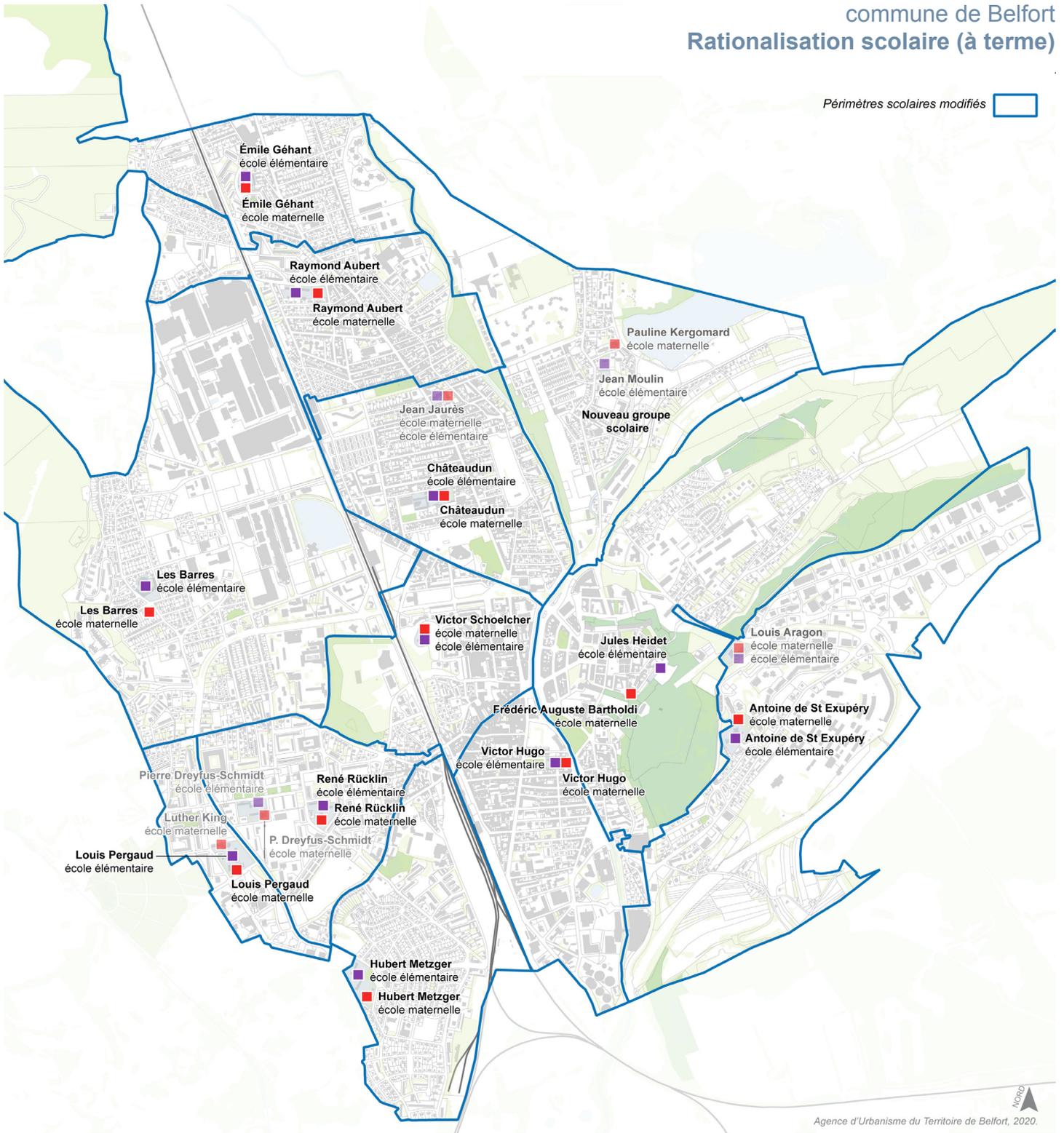
- **Un seul périmètre scolaire pour l'ensemble du quartier des Glacis du Château**, avec une école en position centrale : la requalification du groupe scolaire Saint-Exupéry et extension du site pour la restauration, le périscolaire et l'accueil des élèves d'Aragon. En face de l'école, une nouvelle emprise foncière s'est créée à la suite de la démolition du bâtiment préfabriqué Rased rue Payot.
- **Un élargissement du périmètre scolaire du quartier Bartholdi-Heidet (Vieille-Ville)** pour intégrer la partie nord du quartier des Glacis du Château. Cependant, **cette piste pose la question de l'accessibilité et du franchissement d'une barrière physique** (la Citadelle et les fortifications).
- **Le rattachement de l'extrémité sud-ouest (rues du foyer, de Danjoutin) au périmètre Victor Hugo.**



## DES OPTIONS POUR LA RATIONALISATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL : DES SCÉNARIOS PLUS OU MOINS AMBITIEUX



Périmètres scolaires modifiés 



## 2. Des orientations pour améliorer les écoles et leur fonctionnement

### UNE « DÉSIMPÉRMEABILISATION » ET UNE VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES (ÎLOTS DE FRAICHEUR)

**Le diagnostic bâti montre que les cours d'écoles manquent globalement d'espaces verts.** Une action de désimpermeabilisation et de végétalisation des cours d'écoles pourrait être engagée et **plus précisément pour les groupes scolaires Aubert, Châteaudun, et l'école élémentaire Les Barres**, mais sa généralisation à l'ensemble des écoles de la Ville serait intéressante.

**Un appel à projets « un coin de verdure pour la pluie »** a été lancé par l'agence de l'eau :

[https://www.eaurmc.fr/jcms/pro\\_95574/fr/ecole-college-lycee-et-universite-amenagez-un-coin-de-verdure-pour-la-pluie](https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_95574/fr/ecole-college-lycee-et-universite-amenagez-un-coin-de-verdure-pour-la-pluie)

Les cours d'école représentent des surfaces importantes et un potentiel de désimpermeabilisation fort. Elles sont également un lieu de passage important où enfants, étudiants, passants sont sensibilisés, reprennent conscience de l'eau, de son cycle et de l'importance de l'infiltration.



L'agence de l'eau lance un appel à projets qui vise tout projet de désimpermeabilisation et de végétalisation pour gérer les eaux de pluie des cours d'école.

L'agence de l'eau attribue des aides jusqu'à 70 % du montant du projet et consacre une enveloppe financière de 5 M€ pour cet appel à projets. **Les projets sont à déposer jusqu'au 15 septembre 2020.**

### DES AMÉNAGEMENTS POUR APAISER LES ITINÉRAIRES CYCLABLES ET PIÉTONS

L'amélioration des parcours cyclables est **une action inscrite dans le projet global de la Ville de Belfort** et confortée par les dynamiques engagées (label Territoire Vélo, Action Cœur de Ville,...). Cette politique cyclable forte se concrétise par :

- Plusieurs itinéraires en cours de réalisation ou en projet (liaisons inter-quartiers, partage de la voirie, travail sur les discontinuités...).
- La poursuite du déploiement du stationnement et du jalonnement avec notamment **un programme d'équipement des écoles.**

Pour une meilleure desserte de l'école, **des parcours cyclables méritent d'être complétés**. Dans un premier temps, les écoles Les Barres, Géhant, Hugo et Aragon pourraient être ciblées.

Parallèlement, **des aménagements d'espaces publics pourraient apaiser les usages** :

- L'étoffement et la meilleure sécurisation des traversées piétonnes de la rue de Bruxelles pour l'école Dreyfus Schmidt et du faubourg de Montbéliard pour l'école Victor Hugo (aussi pour l'école privée Notre-Dame).
- La proposition d'un aménagement de voirie plus apaisé à partir de la rue très large pour l'école élémentaire Châteaudun.
- La réflexion sur les liens entre parvis - traversée de l'avenue - cheminements vers stationnement pour l'école Jean Jaurès.
- L'amélioration de l'aménagement urbain afin de créer un véritable parvis plutôt qu'une rue transformée en impasse pour l'école Pergaud.
- Une vigilance sur le stationnement et le conflit potentiel avec le stationnement résidentiel, surtout dans les quartiers Belfort Nord et Jean Jaurès.

## **UNE PRÉSERVATION ET UNE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

**En Vieille-ville, la préservation/valorisation architecturale et la mise en valeur de l'édifice en tant que Monument historique pour l'école Heidet** sont à inscrire dans la stratégie patrimoniale de la Ville. À court et moyen termes, plusieurs travaux sont à engager :

- La rénovation des façades et remplacement des châssis fenêtres pour l'école Heidet (Monument historique) ;
- La rénovation de la façade à prévoir pour l'école Bartholdi.

**La préservation du patrimoine architectural concerne aussi du bâti du début XXème siècle** qui a été identifié comme patrimoine bâti de grand intérêt dans le PLU de Belfort. Les bâtiments des groupes scolaires Aubert, Châteaudun et de l'école élémentaire Les Barres (édifice labellisé) doivent être préservés.

Le diagnostic urbanistique met en avant l'architecture intéressante des écoles Hugo (seulement le bâtiment central), Jean Jaurès et Jean Moulin. **Dans la stratégie proposée, l'école Jean Moulin pourrait fermer. Dans ce cas, la conservation du bâtiment pour une autre vocation est à privilégier.**

## UN BESOIN D'AMÉLIORATION DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA QUALITÉ D'USAGE

Pour de nombreuses écoles, il y a un besoin d'amélioration de la fonctionnalité et de la qualité d'usage. **La qualité de l'air avec une meilleure ventilation des classes, le confort été/hiver en agissant sur l'occultation des baies** ont été identifiés comme les principaux champs d'intervention. L'amélioration de l'accessibilité (PMR) est aussi prioritaire, mais dépend de l'architecture des bâtiments et doit tenir compte de la préservation du patrimoine architectural. Parallèlement, **un rafraîchissement général de locaux est nécessaire pour les écoles Victor Hugo, Pergaud et Saint-Exupéry (et sanitaires pour Saint-Exupéry).**

### 3. L'Exemple de Châlons-en-Champagne

#### UN CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE IDENTIQUE

La ville de Châlons-en-Champagne (44 753 habitants en 2017) a perdu 7 522 habitants depuis 1975. La dynamique de la préfecture de la Marne est proche de celle observée à Belfort (47 656 habitants, -6 959 habitants depuis 1975).

À la rentrée 2019, la ville de Châlons-en-Champagne compte 25 écoles (14 maternelles et 11 élémentaires) pour 3 766 élèves. La ville de Belfort compte 31 écoles pour 3 878 élèves.

#### UN CONTEXTE STRUCTUREL ET FINANCIER COMMUN AUX VILLES MOYENNES

Au vu des réformes militaire et territoriale et de ses projets pour le centre-ville, la nouvelle équipe municipale (Benoist Apparu) **a cherché à faire des économies de fonctionnement.**

Avant 2014, la baisse du nombre d'élèves était perçue, mais elle n'a pas été évaluée ni considérée comme grave. Une prise de conscience s'est produite avec **la volonté d'optimiser de l'espace afin de faire de la fermeture de groupes scolaires une opportunité financière pour la Ville.**

## LES ÉTUDES MENÉES DRESSENT UN ÉTAT DES LIEUX PROCHE DE CELUI DE BELFORT

Une étude démographique sur la ville et sur les projections d'effectifs scolaires a été menée. Cette étude a montré qu'à l'horizon 2024, **la ville perdrait 300 élèves, et mis en évidence des dynamiques différentes selon les écoles avec des écarts importants**. L'anticipation de l'évolution et une remise à plat étaient donc nécessaires.

Un second travail sur les écoles châlonnaises a permis de constater que la carte scolaire n'avait pas été revue depuis 30 ans et que de nombreux locaux étaient vides. De plus, le bâti scolaire des années soixante-dix **ne présente plus la qualité d'usage et la fonctionnalité souhaitées pour l'enseignement**.

La réforme de la carte scolaire repose donc sur une analyse de la démographie qui constate une baisse globale des effectifs, une vacance importante des bâtiments et un déficit d'attractivité de certaines écoles.

**La démographie et l'état du bâti ont permis de hiérarchiser les écoles à fermer**. L'absence de restauration ou d'accueil périscolaire fut aussi un critère important.

### LA REFONTE DE LA CARTE SCOLAIRE

La fermeture de plusieurs écoles et le regroupement d'établissements ont été décidés. **Aux rentrées 2015 et 2016, cinq écoles publiques (relativement petites) ont donc définitivement fermé**. Des classes supplémentaires ont ouvert dans les écoles qui restent. L'une des promesses de la réforme a été de maintenir le nombre total d'enseignants et de classes à l'échelle de la ville. **Les économies réalisées par la municipalité sont réinjectées dans le budget scolaire**.

À ce jour, seule une école a échappé à ce sort. Les études du cabinet missionné prévoient sur le quartier concerné une perte démographique, finalement non avérée.

### LES POINTS DE VIGILANCE ISSUS DE L'EXPÉRIENCE CHÂLONNAISE

#### • La concertation

La fermeture des écoles a occasionné des conflits entre les parents d'élèves et la municipalité. Il y a eu une opposition à la réforme qui s'appuyait sur le simple fait de fermer des écoles, relativement petites. Cela a été vécu comme une mauvaise décision parce que dans les petites écoles, il y a plus de proximité entre parents, professeurs et élèves : « On va construire des grosses écoles et nos enfants vont être moins bien accueillis/pris en charge que dans l'école actuelle ».

L'opposition des parents, instituteurs et directeurs d'écoles (manifestations, interruptions de conseil municipal, pétitions...) a duré des mois suite à l'annonce de la fermeture de plusieurs écoles châlonnaises.

**Ces conflits montrent que des stratégies qui réduisent les périmètres scolaires peuvent rencontrer des oppositions même lorsque la dimension qualitative est revendiquée.**

### • Le devenir des écoles fermées

La réforme scolaire permet de faire des économies de fonctionnement. Elle donne des marges de manœuvre financières (notamment pour l'investissement). Cependant, **la question des écoles vides n'a pas encore été résolue à Châlons-en-Champagne.**

Certaines ont trouvé preneur, d'autres attendent d'être rachetées ou démolies. Le temps presse car en trois ans d'abandon, ces bâtiments se dégradent rapidement... **La réforme a conduit à former des friches au sein des quartiers châlonnais.**

### • La crainte de reports dans l'enseignement privé

Comme à Châlons-en-Champagne, les écoles privées belfortaines ont un taux d'occupation élevé et les reports vers l'enseignement privé à la suite de modification des périmètres scolaires peuvent être estimés mineurs.

### • Les dérogations

La modification de la carte scolaire risque d'impacter les demandes de dérogations. Cependant, la réussite d'une refonte de la carte scolaire passe par une limitation des dérogations. Un travail plus approfondi sera donc nécessaire avec la direction Éducation pour suivre finement les dérogations.

#### *Contacts :*

- Julien Noirvache, Directeur de l'éducation
- Julia Vigourous, Directrice de la vie des écoles

# CONCLUSION

La réforme de la carte scolaire pourrait se réaliser en plusieurs phases en priorisant les actions et les secteurs géographiques. Les améliorations des écoles et de leur fonctionnement devraient bénéficier de la même méthode.

La ville de Belfort peut s'appuyer de l'exemple de Châlons-en-Champagne et surtout des points de vigilance identifiés :

- La concertation avec tous les acteurs ;
- La stratégie définie pour la réappropriation des écoles fermées : phasage des démolitions, réhabilitations, ventes,...

La réforme d'une carte scolaire doit conserver un équilibre du territoire, c'est-à-dire garder la proximité géographique entre lieux d'habitation et de scolarisation. Cela aide à l'acceptation de changement d'école pour les familles.

<b>Phase 1 : à court terme</b>	<b>Phase 2 : à moyen terme (d'ici 2025)</b>	<b>Phase 3 : à plus long terme (au-delà 2025)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des périmètres scolaires pour optimiser l'offre d'accueil</li> <li>• Amélioration de la fonctionnalité et de la qualité d'usage des écoles (qualité de l'air, confort été/hiver, accessibilité)</li> <li>• Rafrâichissement de locaux (Hugo et Saint-Exupéry)</li> <li>• Repérage foncier et étude pour une nouvelle école du quartier des Forges</li> <li>• Concertation sur la stratégie patrimoniale des écoles</li> <li>• Anticipation de la réappropriation / requalification des écoles susceptibles de fermer (Kergomard, Moulin, Luther King).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier Forges et fermeture des écoles Kergomard et Moulin</li> <li>• Fusion des deux périmètres dans le quartier Résidences la Douce et fermeture de Luther King avec deux options : conforter Pergaud (type Rücklin) ou construire une école (financement ANRU)</li> <li>• Rénovation de façades Heidet et Bartholdi (préservation et mise en valeur)</li> <li>• Végétalisation des cours d'écoles (îlots de fraîcheur) à minima Aubert, Châteaudun et Les Barres</li> <li>• Aménagements pour apaiser les itinéraires doux et les espaces publics (traversées piétonnes, parvis d'écoles...) pour Les Barres, Châteaudun, Géhant et Hugo</li> <li>• Étude prospective sur les tendances observées en 2020 (avérées ou non) et adapter la phase 3 si besoin</li> <li>• Concertation et anticipation de la réappropriation, requalification des écoles susceptibles de fermer durant la phase 3.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fusion des périmètres Aragon et Saint-Exupéry avec fermeture d'Aragon et extension de Saint-Exupéry (avec restauration) ou construction d'une nouvelle école dans le quartier des Glacis</li> <li>• Fusion des périmètres Jean-Jaurès et Châteaudun, fermeture de Jean-Jaurès et révision des périmètres du quartier</li> <li>• Fusion des périmètres dans le quartier Résidences Bellevue et fermeture de Dreyfus-Schmidt pour optimiser Rücklin</li> <li>• Poursuite de la végétalisation des cours d'écoles (îlots de fraîcheur)</li> <li>• Poursuite des aménagements pour apaiser les itinéraires doux : pistes cyclables, aménagements d'espaces publics (traversées piétonnes, parvis d'écoles...)</li> <li>• Bilan des modifications de périmètres scolaires (reports vers le privé, dérogations, impact sur l'enseignement...).</li> </ul>



Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort

10 rue Aristide Briand, 90 000 Belfort  
tel : 03 84 46 51 51 [autb.fr](http://autb.fr)